



HAL
open science

Dikili Tash (2021)

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup, Ariadni Ilioglou

► **To cite this version:**

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup, et al.. Dikili Tash (2021). Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger, 2022, <10.4000/baefe.7094>. <halshs-03919037>

HAL Id: halshs-03919037

<https://shs.hal.science/halshs-03919037v1>

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dikili Tash (2021)

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup et Ariadni Ilioglou



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/baefe/7094>

DOI : 10.4000/baefe.7094

ISSN : 2732-687X

Éditeur

ResEFE

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup et Ariadni Ilioglou, « Dikili Tash (2021) » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [En ligne], Grèce, mis en ligne le 24 décembre 2022, consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/baefe/7094> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/baefe.7094>

Ce document a été généré automatiquement le 29 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Dikili Tash (2021)

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup et Ariadni Ilioglou

NOTE DE L'AUTEUR

Autorité nationale présente : Éphorie des Antiquités de Kavala-Thasos

Numéro de mission : E02

Composition de l'équipe de terrain : *Responsables de secteur :* Paul Bacoup (secteur 9) et Ariadni Ilioglou (secteur 7) ; *responsable du dossier graphique :* Fabien Balestra ; *archéologues et étudiants :* Konstantia Amoiridou, Argyris Fassoulas, Sarah Georgel-Debedde, Elefthéria Gérasimidou, Éléni Gkoutse, Théodoros Iosifidis, Kyriaki Karanikola, Rosalie Jallot, Valentine Martin, Pantelitsa Mylona, Christina Nikopoulou, Clémence Pagnoux, Vanya Petrova, Alexandre Pinto, Sandra Prévost-Dermarkar, Betty Ramé, Bastien Rueff, Ioannis Soukantos, Nadezhda Todorova ; *restauratrice :* Evangelia Goudakou ; *topographes :* Lionel Fadin (EFA), Emma Richard et Étienne Sommer (stagiaires de l'école supérieure des géomètres et topographes de Strasbourg) ; *contremaîtres et intendants :* Vassilis Karavélidis (EFA), assisté par Michalis Karavélidis ; *ouvriers :* Ina Akritidou, Ruzhdi Kapelli, Anestis Papadopoulos, Kyriakos Papadopoulos, Stavros Papadopoulos et Christina Rizidou ; *bénévole :* Sophia Bachtsevani.

Organismes financeurs :

- école française d'Athènes
- Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères
- Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France (Grand Prix d'Archéologie 2020)
- Institute for Aegean Prehistory (INSTAP)

Établissements porteurs de l'opération :

- Société archéologique d'Athènes
- École française d'Athènes

Remerciements : Nous remercions l'éphorie des Antiquités de Kavala-Thasos pour toutes les facilités accordées.

Données scientifiques produites :

Bordereau de versement aux archives : 2021019

- 1 La première campagne de fouille du 4^e programme de recherches à Dikili Tash s'est déroulée durant l'été 2019¹, mais la situation sanitaire en 2020 n'avait pas permis la poursuite des opérations. En 2021, malgré quelques aléas, il a été possible de réaliser la campagne prévue sur le terrain du 28 juin au 19 août, avec 6 semaines de fouilles (du 5 juillet au 13 août). Comme en 2019, deux secteurs ont été ouverts : le secteur 7 au sommet du tell (zone explorée déjà en 2008-2010, dans la continuité des opérations réalisées dans le cadre du 1^{er} programme durant les années 1970)² et le secteur 9, nouveau secteur implanté sur le versant Nord du tell autour du carottage C3 de 2010³. Tout le mobilier exhumé a été nettoyé, trié, enregistré, rangé et de nombreux objets restaurés et photographiés.

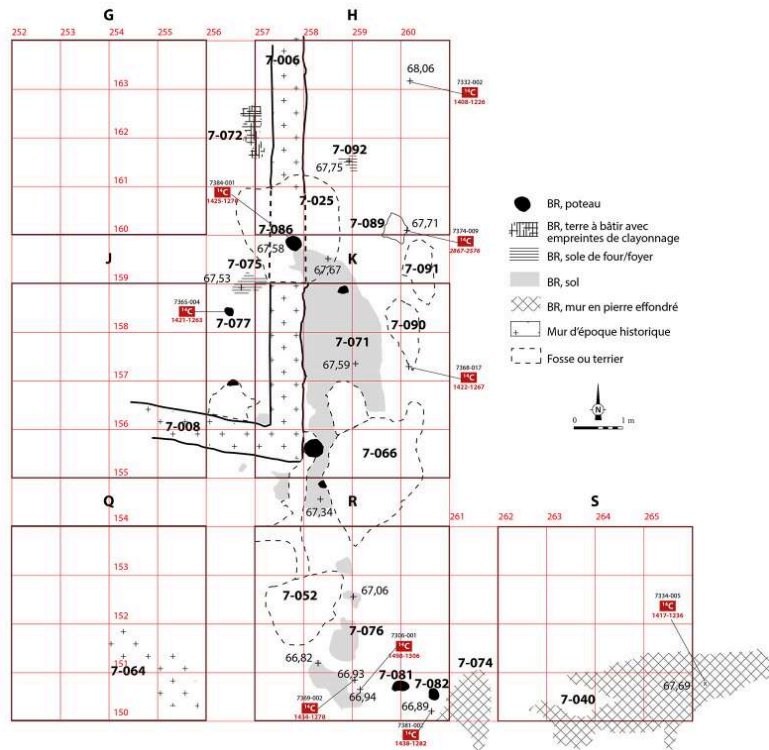
Le secteur 7

- 2 Deux objectifs principaux étaient assignés aux recherches de 2021 :
- 3 a) apporter des précisions sur la séquence de l'âge du Bronze au sommet du tell, en prenant aussi en considération les résultats des datations ¹⁴C faites sur les échantillons de 2019 ;
- b) rechercher vers l'Est la suite des vestiges attribués au niveau 7-10 (le niveau du Bronze Récent supposé être le plus ancien dans ce secteur), mis en évidence en 2019 sur environ 50 m².
- 4 Les nouveaux vestiges découverts répondent à ces questions et enrichissent notablement le dossier du Bronze Récent à Dikili Tash.

La séquence de l'âge du Bronze

- 5 Les résultats d'une dizaine de datations par le carbone 14 réalisées sur des échantillons prélevés en 2019 (**fig. 1**) se répartissent en trois groupes⁴ :
- deux dates, obtenues sur des charbons assignés au niveau 7-9 (niveau surmontant directement les vestiges du 7-10 dans les carrés H et K)⁵ ou à un autre niveau en position stratigraphique similaire (mur 7-040 près de la limite Sud du secteur)⁶, s'inscrivent dans la fourchette 1410-1225 av. J.-C. ;
 - les 6 échantillons assignés au niveau 7-10, tous des charbons de bois dont certains proviennent de poteaux en place⁷, fournissent des résultats très cohérents entre eux, dans la fourchette 1435-1265 av. J.-C. (et dans un cas entre 1500 et 1300 av. J.-C.) ;
 - un échantillon, provenant d'une concentration de graines associée au locus 7-089 (limite Sud du carré H), donne un résultat beaucoup plus ancien qu'attendu, entre 2860 et 2575 av. J.-C., ce qui pourrait indiquer que la fouille a touché ici un niveau du Bronze Ancien. Pour rappel, le locus 7-089 était apparu comme une zone circulaire avec des fragments de terre à bâtir rubéfiés et interprété comme un silo⁸. Son démontage durant la campagne 2021 n'a pas révélé de structure particulière à la base, mais seulement un amas de terre à bâtir friable et amorphe, perturbé par un terrier ; aucun sol n'a été identifié. Il ne paraît pas impossible dans ces circonstances qu'on ait ici des restes d'un niveau inférieur qui affleurent à la même hypsométrie que les vestiges BR.

Fig. 1. Secteur 7 : localisation et résultats des datations par le carbone 14 réalisées sur les échantillons prélevés en 2019.



1/75.

EFA/mission Dikili Tash. 63490.

- 6 Par ailleurs, un peu plus au Sud, le démontage du sol 7-071 (sol enduit du niveau 7-10 dans le carré K) a permis d'observer, 15-20 cm plus bas, les restes d'une couche de destruction (locus 7-099, sommet vers 67,30 m/mer), qui a livré deux objets notables (**fig. 2**) : un poids en terre crue (7504-002 : **fig. 3**) et un peson à profil biconique symétrique (7504-003 : **fig. 4**). Les deux niveaux étaient séparés par une couche brun-gris foncé pauvre en matériel. Un peson du même type (7427-001 : **fig. 5**) a été trouvé dans une situation stratigraphique comparable sous le mur 7-040, au Sud du carré S, et un autre également dans le carré L (7408-002 : **fig. 6**). Ce type de pesons semble caractériser essentiellement les niveaux du BA II⁹. La situation stratigraphique de ces objets représente un argument supplémentaire en faveur d'une interruption de l'occupation pendant les siècles correspondants à la fin du Bronze Ancien et au Bronze Moyen (fin du 3^e et première moitié du 2^e millénaire av. J.-C.).

Fig. 2. Secteur 7 : poids en terre crue (7504-002) et peson en terre cuite biconique (7504-003) datant du Bronze Ancien II.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-520.

Fig. 3. Le poids en terre crue 7504-002 (Bronze Ancien II).



Hauteur 15,5 cm.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-096.

Fig. 4. Le peson en terre cuite 7504-003 (Bronze Ancien II).



Hauteur 3,3 cm.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-035.

Fig. 5. Le peson en terre cuite 7427-001 (Bronze Ancien II).



Hauteur 2,8 cm.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-033.

Fig. 6. Le peson en terre cuite 7408-002 (Bronze Ancien II).



Hauteur 2,8 cm.

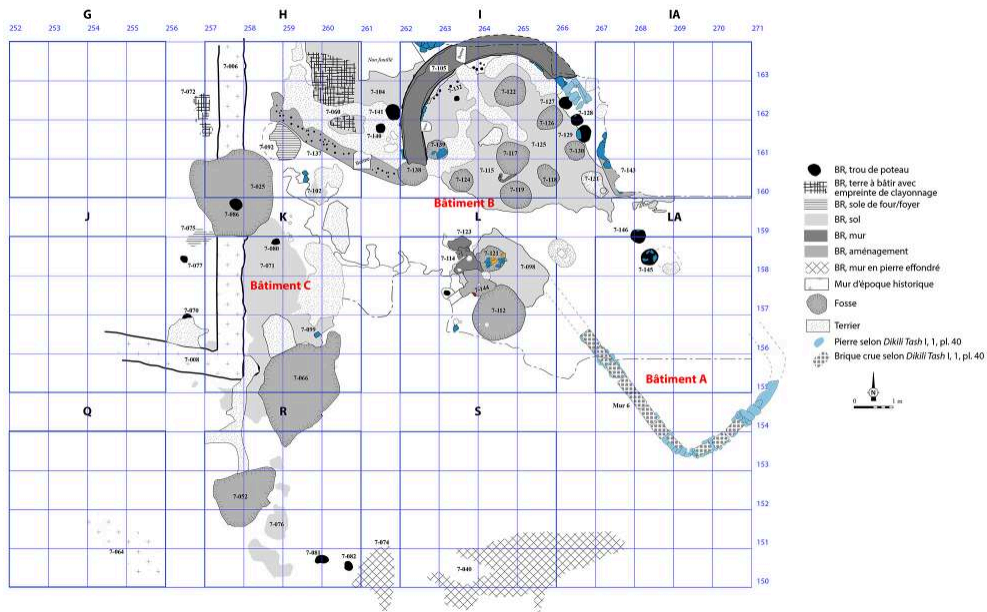
EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-018.

- 7 Les nouvelles datations que nous comptons effectuer sur des échantillons prélevés en 2021, ainsi que l'analyse micromorphologique des nombreux prélèvements réalisés dans les sédiments et structures observés, devraient permettre de confirmer ou infirmer cette hypothèse, et plus généralement d'interpréter la séquence de l'âge du Bronze, en mettant aussi en jeu les datations obtenues précédemment dans le secteur¹⁰.

Les vestiges attribués au niveau 7-10 (début du Bronze Récent)

- 8 Pour atteindre le second objectif, la fouille s'est concentrée sur une zone d'environ 60 m² à l'Est de celle fouillée en 2019 (fig. 7). On a surtout travaillé dans le carré I et la berme H-I, qui avaient été partiellement fouillés en 2008 et avaient fourni une séquence du Bronze Récent au-dessus du lit de pierres 7-046 (alt. 68,31-68,47 m/mer)¹¹. On a également poursuivi l'investigation commencée en 2008 du témoin laissé par J. Deshayes dans la moitié Nord du carré L : à cet endroit, la fouille s'était arrêtée sur les vestiges d'un mur (7-024) et son sol (7-023), appelés niveau 7-11. Cette désignation n'impliquait pas de relation d'antériorité par rapport au niveau 7-10, mais notait simplement l'absence de continuité directe de ces vestiges avec les niveaux autour¹². Enfin, pour compléter le tableau et tester l'hypothèse émise à l'issue de la campagne 2019, que le niveau 7-10 serait la suite de celui correspondant au bâtiment absidal découvert par J. Deshayes (appelé désormais « bâtiment A »), nous avons nettoyé, et même fouillé sur une petite épaisseur, toute la partie Nord de l'ancien secteur A2 (nouveaux carrés IA et LA) et les parties intermédiaires (couloirs I-L, I-IA, IA-LA et L-LA), jusqu'à la ligne 157¹³.

Fig. 7. Secteur 7 : les principaux vestiges du Bronze Récent mis au jour en 2019 et 2021, ainsi que le bâtiment absidal A découvert par J. Deshayes.



1/75.

EFA/mission Dikili Tash. 63489.

- 9 Il semblerait que la plus ancienne opération datable du Bronze Récent soit l'installation d'un sol revêtu d'enduit (appelé selon les endroits locus 7-104, 7-125 et 7-098), noirci par le feu, dont l'altitude est comprise entre 67,56 et 67,63 m/mer. Il est de toute évidence la suite du plus ancien des deux sols du Bronze Récent qu'avait vus J. Deshayes dans ce secteur (67,61-67,63 m/mer)¹⁴ et qu'il avait mis en relation avec le mur 6, c'est-à-dire le mur Ouest et Sud du bâtiment A¹⁵. Plusieurs indices suggèrent que le sol en question est aussi contemporain du sol 7-071/7-076 mis au jour en 2019 dans les carrés K et R (cote dans K entre 67,59 et 67,67 m/mer), mais il n'y a pas de continuité spatiale directe. En effet, toute la zone comprise, approximativement, entre les lignes 259 et 263 dans le sens Ouest-Est, et 158 à 162 dans le sens Sud-Nord, est fortement perturbée par des terriers, des fosses et les fouilles antérieures. Le seul vestige architectural lisible dans cette zone est le locus 7-137, zone avec trous de piquets alignés (**fig. 8**), interprétés comme les restes d'une armature de cloison et rapprochés des pans effondrés en clayonnage mis au jour en 2019 dans le carré H (locus 7-060) et la berme G-H (locus 7-072)¹⁶.

Fig. 8. Secteur 7 : la zone du locus 7-137 percée de trous de piquets, vue de détail, vers le Sud-Ouest.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-494.

- 10 La deuxième opération serait la construction du mur absidal 7-105 posé sur ce sol (**fig. 9-10**). Le mur est conservé sur environ 0,50 m de haut, avec une épaisseur variant de 0,45 à 0,60 m. Il est formé d'un soubassement d'une ou deux assises de pierres, puis d'une succession de couches de mortier de terre et de briques crues. La plupart des briques ont une épaisseur de 9 à 10 cm et une longueur variant entre 12 et 33 cm : ce format est très différent du format des briques dans le mur 6 de J. Deshayes (épaisseur 6,5-8 cm, longueur 46-47 cm, largeur 32 cm)¹⁷, confirmant ainsi qu'il s'agit de deux bâtiments différents. Nous appelons le nouveau bâtiment « B ».

Fig. 9. Secteur 7, bâtiment B : le parement extérieur du mur 7-105, vers l'Est ; briques crues et mortier sur un soubassement de pierres, vers l'Est.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-264.

Fig. 10. Secteur 7, bâtiment B ; le parement intérieur du mur 7-105 et le sol 7-125, vers l'Ouest.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-482.

- 11 J. Deshayes avait associé une section de mur vue tout à fait au Nord du secteur A2 (actuel couloir I-IA) avec le retour théorique Est de son mur 6 et s'en était servi pour proposer la restitution du bâtiment A que l'on connaît¹⁸. Il apparaît à présent que cette section de mur appartient plutôt au mur 7-105, puisque l'extrémité conservée Nord-Est de ce dernier se raccorde parfaitement (sur le plan) avec les quelques pierres et la

brique présentées dans la publication. On perd ensuite ses traces dans les parois du carré IA, mais cinq trous de poteaux (7-127, 7-128, 7-129, 7-146 et 7-145), parfaitement alignés entre eux et parallèles au tracé théorique du mur en brique, représentent sans doute la suite du bâtiment B, qui s'étendrait alors, de fait, au moins jusqu'à la ligne 158. Le diamètre de ces trous va de 0,33 à 0,45 m ; seul 7-145 conserve encore les pierres de calage à l'intérieur, pour un élément en bois qui mesurerait environ 0,15 m de diamètre.

- 12 Du côté Ouest, le mur du bâtiment B est bien conservé jusqu'à la ligne 161 environ. À cet endroit, il pourrait avoir subi une réparation puisque, dans son about, on observe une pierre dans la superstructure. Il est coupé ensuite par une série de fosses et installations postérieures, y compris du Bronze Récent. En effet, le mur 7-024 et sa suite 7bis¹⁹ semblent avoir repris quasiment à l'identique le tracé du 7-105, dont quelques restes, très détériorés, subsistent dans l'angle NO du carré L (locus 7-123). Il se confirme ainsi que le niveau conventionnel 7-11 auquel le mur 7-024/7bis est rattaché est postérieur et non antérieur au présent niveau 7-10²⁰. Notons qu'à ce même endroit le morceau de mur 7-123 repose directement sur les restes d'une structure de combustion antérieure (locus 7-114 : **fig. 11**), puis vient buter contre un aménagement insolite, sorte de « banquette » constituée d'un sédiment hétérogène très chargé en cailloutis et petits tessons, revêtu d'une épaisse couche d'enduit, en continuité avec le sol 7-098 (locus 7-144 : **fig. 12**). Un aménagement similaire est visible à une cote analogue à l'angle Sud-Ouest du carré IA (locus 7-143), soit à une position parfaitement symétrique de l'autre côté du bâtiment. La fonction architecturale exacte de ces éléments nous échappe pour l'instant.

Fig. 11. Secteur 7 : le mur 7-123 reposant sur les restes de la sole 7-114, vers le Sud.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-577.

Fig. 12. Secteur 7 : la « banquette » 7-144, vers l'Ouest.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-543.

- 13 Le rôle exact des trous de poteaux 7-140 et 7-141, vus à l'Ouest (à l'extérieur) du mur 7-105, n'est pas déterminé.
- 14 Le parement interne du mur 7-105 porte les traces d'un enduit blanchâtre qui recouvre également le sol à cet endroit (7-125). L'application de cet enduit correspond peut-être à une réfection. Vers le milieu de la pièce (carré 264.160), le sol est doté d'un aménagement surélevé avec une sorte de bordure, qui pourrait correspondre à un foyer (locus 7-115 : **fig. 13**). C'est le seul aménagement appartenant de façon certaine à la phase d'utilisation primaire de l'édifice. En effet, tout porte à croire que les nombreuses fosses creusées dans le sol 7-125 (diamètres entre 0,50 et 0,84 m) n'appartiennent pas à l'aménagement d'origine, par exemple pour le calage de jarres ou de contenants en matériaux périssables, mais à une phase ultérieure, peut-être même postérieure à l'effondrement de la superstructure (*infra*). L'une de ces fosses (7-117) a détruit, d'ailleurs, le présumé foyer 7-115 (**fig. 14**)²¹. Ainsi détérioré par les fosses et par des terriers, le sol 7-125 n'a livré que très peu de mobilier, notamment un groupe de six perles en pierre dans le carré 265.162 (7480-015 à 7480-020 : **fig. 15**) et des quantités modestes de restes archéobotaniques. Une série de trous de piquet près de la limite Nord-Ouest de la pièce (**fig. 16**, locus 7-132) pourrait témoigner d'une installation de tissage, mais aucun objet ne vient corroborer cette hypothèse. En revanche, comme dans le cas du sol 7-071/7-076, on retrouve à plusieurs endroits (carré 263.160, mais aussi plus au Sud : 264-265.158, partie du sol appelé 7-098, partiellement mis au jour déjà par J. Deshayes) des traces d'une légère « couverture » végétale, sorte de litière ou de tapis (**fig. 17**)²².

Fig. 13. Secteur 7, bâtiment B : aménagement surélevé avec bordure (7-115), vers le Nord-Est.



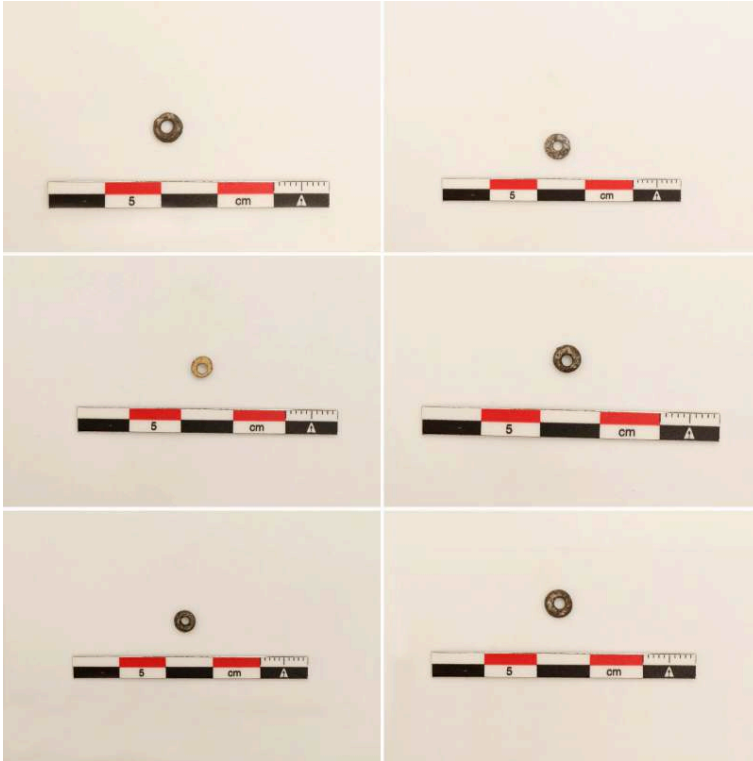
EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-468.

Fig. 14. Secteur 7, bâtiment B : le sol 7-125 détruit par les fosses 7-124, 7-117, 7-119 et 7-118, vers le Nord.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-467.

Fig. 15. Secteur 7, bâtiment B : les six perles en pierre découvertes sur le sol 7-125.



2/1.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-008, N1003-04-009, N1003-04-010, N1003-04-011, N1003-04-012, N1003-04-013.

Fig. 16. Secteur 7, bâtiment B : le sol (7-125) et les trous de piquet 7-132 à l'intérieur, vers le Sud.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-570.

Fig. 17. Secteur 7 : vestiges d'un élément végétal sur le sol 7-098, vers le Nord-Ouest.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-463.

- 15 La couche de débris recouvrant le sol et les fosses, appelée locus 7-113 sur le sol 7-125 dans le carré I (**fig. 18**) et locus 7-116 sur le sol 7-098 dans le carré L (**fig. 19**), est une couche mêlée, constituée selon toute évidence de restes de la destruction du bâtiment lui-même et d'éléments apportés d'ailleurs. On range dans la première catégorie les nombreux fragments de terre à bâtir avec empreintes de bois de refend, trouvés majoritairement au contact du sol (**fig. 20**) et attribués au plafond de l'édifice. Une attribution analogue avait été proposée pour les fragments similaires trouvés en 2019 sur le sol 7-071 du carré K, mais aussi pour ceux trouvés en 1975 sur ce qui était considéré comme le sol ancien du bâtiment absidal A²³. Avec ce que l'on sait aujourd'hui, on n'hésitera pas à conclure que ces derniers étaient en réalité la suite de la couche d'effondrement de notre bâtiment B.

Fig. 18. Secteur 7 : la couche de débris (7-113) à l'intérieur du bâtiment absidal B, vers le Sud ; Bronze Récent.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-420.

Fig. 19. Secteur 7 : la couche de débris (7-116) sur le sol 7-098, vers le Sud-Ouest.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-441.

Fig. 20. Secteur 7 : fragment de terre à bâtir avec empreintes de bois de refend



dans la couche de débris recouvrant le sol du bâtiment B.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-465.

- 16 Parmi les éléments apportés, on comptera les quelques fragments de briques rectangulaires, trouvés le plus souvent dans les parties supérieures de la couche de débris, dans ou en bordure de fosses. Leur format (ép. 6,5 cm) n'est pas celui des briques du mur 7-105 ; il s'apparente en revanche du format des briques du mur 6 du bâtiment A (*supra*). De plus, certains fragments portent sur une des grandes faces des sillons rectilignes ou incurvés réalisés avec les doigts (7472-001 : **fig. 21-22**), qui rappellent fortement celles vues sur la face inférieure de certaines briques du mur 6²⁴. Si les présents fragments proviennent réellement de la superstructure de ce mur, il faudra conclure que le bâtiment B a fonctionné pendant un moment en parallèle avec le bâtiment A, ou que le second a succédé au premier peu de temps après sa destruction, puis les deux ont connu une phase de comblement commune.

Fig. 21. Secteur 7 : fragment de brique et de mortier (7472-001) « en place » dans la couche de destruction 7-113.



La face visible porte des sillons réalisés avec les doigts.
EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-363.

Fig. 22. Secteur 7 : fragment de brique et de mortier (7472-001) découvert dans la couche de débris 7-113.



La brique mesure 6,5 cm d'épaisseur.
EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-108.

- 17 Quoi qu'il en soit, l'ensemble représenté par la couche de comblement 7-113/7-116 et par le mur 7-105/7-123 est recouvert d'un sédiment homogène, très compact (7-108, à

partir de 68,14 m/mer), entamé par les terriers (fig. 23-24), qui représente une sorte de chape, ou de « dalle », sur laquelle viendra s'installer le niveau suivant, 7-8 et/ou 7-7.

Fig. 23. Secteur 7 : la surface nivelée 7-108 scellant le bâtiment absidal B et la couche de débris 7-113, vers le Sud.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-01-360.

Fig. 24. Secteur 7 : la surface nivelée 7-108 scellant le bâtiment absidal B et la couche de débris 7-113.



Orthophotographie réalisée à partir de clichés pris par un drone ; vers le Nord.
EFA/mission Dikili Tash. N994-806.

- 18 La répartition entre deux bâtiments différents d'éléments précédemment assignés aux deux phases présumées d'un seul et même bâtiment nécessite un réexamen approfondi de toute la documentation des fouilles Deshayes (notes, photographies, relevés), ainsi que de tous les vestiges subsistant encore sur le terrain ou dans les réserves – tels, par exemple, les deux aménagements qu'avait vus J. Deshayes sur le sol ancien de son bâtiment absidal et que certains avaient qualifiés d'« autels »²⁵. Dans la nouvelle configuration, ces aménagements seraient plutôt à rattacher au bâtiment B, le plus grand des deux prenant même place sur l'axe central de celui-ci (voir plan : **fig. 7**)²⁶.
- 19 En attendant les résultats des études, analyses et datations à venir, on peut résumer la situation comme suit :
- Le début du Bronze Récent au sommet du tell est marqué par les constructions successives de deux bâtiments absidaux, d'orientation et de dimensions différentes.
 - Le plus ancien est le bâtiment B, dont une partie avait été déjà dégagée par J. Deshayes, mais dont le plan est clairement apparu grâce aux fouilles de 2021. Il est orienté Nord-Ouest/Sud-Est, avec l'abside au Nord. Sa largeur dans la partie conservée est d'environ 5 m (3,80 m à l'intérieur), sa longueur au moins 7 m, mais pourrait être sensiblement plus grande. Le mur était construit sur un sol uni, préalablement enduit à l'intérieur comme à l'extérieur. À l'intérieur, le sol était en plus recouvert, du moins localement, d'éléments végétaux. Le plafond (ou toit) du bâtiment était fait de poutres revêtues de terre.
 - Le plus récent est le bâtiment A, entièrement fouillé par J. Deshayes. Lui aussi est orienté Nord-Ouest/Sud-Est, mais avec l'abside au Sud. Il est plus étroit que le bâtiment B (largeur restituée 3,70 m, 3 m à l'intérieur) et construit avec des murs plus étroits aussi. Sa longueur

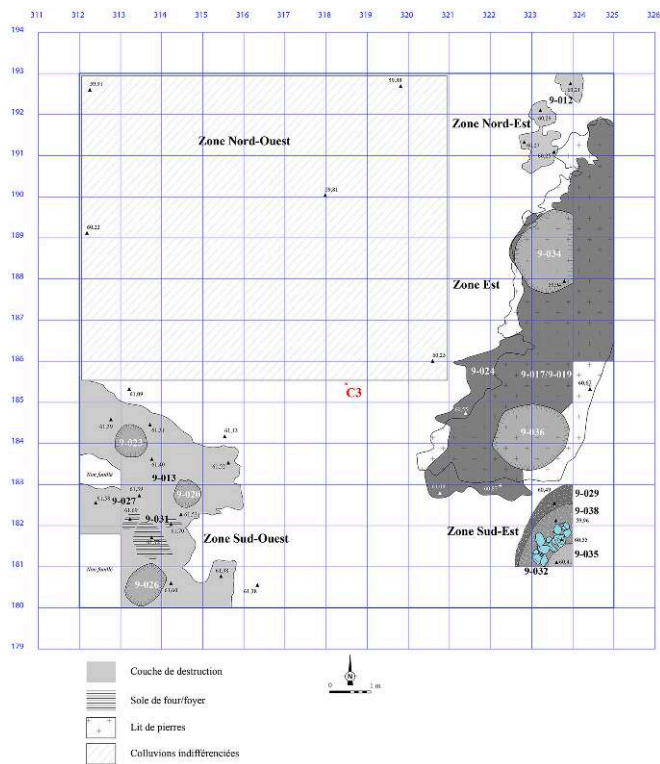
pourrait ne pas dépasser 7 m, puisque nos fouilles n'ont rencontré aucune trace de lui en position primaire dans le carré I. Son sol serait surmonté d'une couche contenant des briques effondrées et des cendres, mais apparemment pas d'élément du toit ou plafond.

- Un troisième bâtiment, qu'on appellera désormais C, se trouvait à l'Ouest des deux autres, mais son plan est définitivement perdu. C'est le bâtiment auquel appartient le sol 7-071/7-076, fouillé en 2019, et mesurant au moins 10 m de long (largeur inconnue). Tout invite à le considérer comme contemporain du bâtiment B. L'espace entre les deux pourrait être une sorte de cour, divisée en deux par une cloison.

Le secteur 9

- 20 L'objectif de la fouille 2021 était de dégager complètement, puis de démonter, les deux zones de débris rubéfiés mises au jour en 2019 au Nord-Est et au Sud-Ouest du secteur (respectivement locus 9-012 et 9-013)²⁷, et de continuer à descendre dans les couches de colluvions dans le reste du secteur. Pour la fouille des deux locus, nous avons procédé d'emblée par des méthodes manuelles fines. Sur le reste de la superficie, en revanche, nous avons utilisé d'abord différentes pelles mécaniques afin de retirer une partie des colluvions²⁸ ; ensuite, c'est une fouille manuelle qui a été pratiquée. Afin de respecter les normes de sécurité en vigueur, un palier d'un mètre de large est conservé le long des parois du secteur dès qu'un mètre de stratigraphie est fouillé.
- 21 Par commodité, on distingue cinq zones (**fig. 25**) : la zone Sud-Ouest correspondant aux carrés 312-315.180-184 (autour du locus 9-013 de 2019), la zone Nord-Ouest (312-318.185-192), la zone Est (319-324.182-192), le coin Sud-Est (320-324.180-182) et le coin Nord-Est (322-324.191-193, autour du locus 9-012)²⁹.

Fig. 25. Secteur 9 : la localisation des principaux vestiges découverts en 2021.



1/100.

EFA/mission Dikili Tash. 63491.

La zone Sud-Ouest (312-315.180-184)

- 22 Après avoir retiré un sédiment brunâtre (colluvion avec matériel mélangé : surtout Néolithique Récent II, mais aussi Bronze Ancien et historique), on est tombé rapidement sur une couche rubéfiée bien plus étendue que ce qui avait été vu deux ans plus tôt, avec une concentration assez importante de petits et moyens fragments de terre à bâtir. La céramique collectée date de la fin du Néolithique Récent II ou du Néolithique Final³⁰. Il est difficile de savoir s'il s'agit de la partie haute de la couche de destruction sous-jacente ou d'une colluvion remuant une couche de destruction postérieure. En-dessous, deux ensembles de terre à bâtir sont apparus : le locus 9-013 (plus étendu qu'en 2019) et 9-027, coupés par trois fosses (**fig. 26**).

Fig. 26. Secteur 9 : vue d'ensemble des locus 9-013 et 9-027 et des fosses les perforant.



Orthophotographie réalisée à partir de clichés pris par un drone.
EFA/mission Dikili Tash. N994-2268.

Le locus 9-027

- 23 Il s'agit d'un amas de sédiment rubéfié mélangé à une grande quantité de cailloux, à des fragments de sole de structure de combustion et à des fragments de mortier/torchis. À l'intérieur et sous cette couche, des céramiques brisées ont également été découvertes. En-dessous l'on a mis au jour les restes d'une structure de combustion (locus 9-031), comportant une sole et son soubassement, suivie de deux réfections. Une fois ces vestiges enlevés, on a retrouvé par endroits, notamment dans les parties Ouest et Sud, la couche de destruction du locus 9-013. L'ensemble 9-027/9-031 pourrait donc être soit l'étage du bâtiment auquel appartient 9-013, rappelant ainsi la situation déjà connue de la maison 3 du secteur ⁶³¹, soit une occupation postérieure au locus 9-013.

Le locus 9-013

- 24 Cet amas est principalement composé d'un empilement de fragments de terre à bâtir, majoritairement des enduits de différentes épaisseurs, entourés d'un sédiment très compact riche en microcharbons. Seule une partie a pu être démontée, l'opération s'étant avérée plus complexe et délicate que prévu (fig. 27). L'étude des fragments permettra d'établir avec plus de précision leur origine architecturale (murs, plafond, sol, etc.). Un fragment particulier a été découvert près du bord de la fosse 9-023 (9366-041 : fig. 28). Il présente un enduit dont l'épaisseur est d'environ 3 cm et qui semblait lors de la fouille appliqué contre une couche de terre à bâtir plus épaisse. L'enduit présente un angle arrondi pouvant s'apparenter au bord d'une ouverture : il

pourrait s'agir d'un fragment de voûte de four ou bien d'un enduit mural bordant une baie.

Fig. 27. Secteur 9 : nettoyage à l'aspirateur du locus 9-013.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-155.

Fig. 28. Secteur 9 : bloc de terre à bâtir 9366-041 ; ouverture de voûte de four ou baie.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-355.

- 25 Quelques fragments avec de petites empreintes de baguettes ont été trouvés dans la partie inférieure de la couche de destruction, qui n'a pas encore été fouillée

complètement, mais qui recelait également plusieurs fragments d'une même jarre (9396-003 : **fig. 29**). Les empreintes de baguettes sont parallèles et la terre à bâtir dégraissée avec des végétaux à tiges fines, tandis que leurs enduits contiennent des dégraissants végétaux très fins, sûrement de la balle. Tout indique qu'on est ici dans un « univers » technique tout à fait comparable à celui décrit pour les maisons du secteur 6³², dont les présents vestiges doivent être plus ou moins contemporains (fin du Néolithique Récent II).

Fig. 29. Secteur 9 : jarre brisée 9396-003 dans les débris du locus 9-013.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-375.

Les fosses 9-020, 9-023 et 9-026

- 26 Trois fosses percent la (ou les) couche(s) de destruction des locus 9-027 et 9-013. Deux d'entre elles, 9-026 et 9-020, ne conservent que la partie la plus basse de fosses initialement plus profondes. 9-026 était recouverte par plusieurs grosses pierres, tandis que 9-020 était remplie d'un sédiment brun clair et pourrait avoir été enduite à l'aide d'une terre grise très compacte (**fig. 30**). La troisième fosse, 9-023, était conservée sur une trentaine de centimètres de profondeur. Son remplissage était constitué d'une alternance de couches noires et compactes et de couches cendreuses plus fines et meubles (**fig. 31**) ; il n'y a pratiquement aucun matériel. Plusieurs prélèvements pour datation, ainsi que pour analyses chimiques et micromorphologiques, ont été réalisés.

Fig. 30. Secteur 9 : fosse 9-020 coupant la couche de destruction 9-013.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-181.

Fig. 31. Secteur 9 : fosse 9-023 coupant la couche de destruction 9-013.



Détail de son remplissage.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-116.

- 27 Il n'est pas certain que les trois fosses sont contemporaines. En effet, si l'examen préliminaire du matériel céramique suggère que la fosse 9-026 date du Bronze Ancien, rien ne peut être dit des deux autres, qui ne contenaient aucun mobilier diagnostique et qui pourraient dater, théoriquement, aussi bien du Néolithique Final³³.

La zone Nord-Ouest (312-318.185-192)

- 28 Cette partie du secteur est plus difficile à interpréter, car pour le moment aucune structure n'y a été découverte. Elle pourrait correspondre à une succession de colluvions, dans lesquelles on retrouve des poches de matériel (locus 9-015, 9-016, 9-018), notamment retenu par les racines des arbres.
- 29 C'est dans cette zone du secteur qu'on a retrouvé les plus grandes concentrations de matériel, céramique et figurines principalement, datant pour l'essentiel du Néolithique Récent II (ex. 9330-030 et -034 : fig. 32-33). Une poche de mobilier a livré un grand fragment d'assiette de cette période (9330-017) surmontant un groupe de galets arrondis, probablement des balles de fronde (9330-018) (fig. 34).

Fig. 32. Secteur 9 : figurine anthropomorphe 9330-030.



Hauteur conservée 7,15 cm.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-044.

Fig. 33. Secteur 9 : petite tasse 9330-034 à décor peint au graphite.



Hauteur 7,7 cm.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-063.

Fig. 34. Secteur 9 : assiette 9330-017 et balles de fronde en pierre au Nord-Ouest du secteur.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-035.

La zone Est (319-324.180-192)

- 30 Après avoir retiré plusieurs couches de colluvion brunâtre, on a découvert un amas de pierres, dénommé locus 9-017/9-019 (fig. 35). Le sédiment entre les pierres est tout à

fait semblable à celui des colluvions qui le surmontaient. Cet amas serait donc le résultat de l'érosion selon la pente du tell, qui aurait entraîné les vestiges d'une construction située à l'origine plus en amont et au Sud-ouest. Il est orienté, en effet, Sud-Ouest/Nord-Est avec un fort pendage vers le Nord-Est, entre 61 et 60,04 m/mer.

Fig. 35. Secteur 9 : le locus 9-017/9-019 ; orthophotographie réalisée à partir de clichés pris par un drone ; vers le Nord.



EFA/mission Dikili Tash. N994-1208.

- 31 Sous cet amas, une autre couche de colluvion a été fouillée, laissant apparaître un second lit de pierres (locus 9-024). Ce lit est moins large que celui qui le surplombait et les pierres sont en moyenne plus grosses. L'amas a la même orientation et le même pendage général (entre 61,08 et 60,15 m/mer), mais les pierres qui le composent ont, elles, un pendage plutôt Ouest-Est. Ainsi, il est possible qu'on se trouve sur le bord du ravinement formé et suivi par les couches de colluvions.
- 32 Cette impression est renforcée par la suite des découvertes : en effet, sous le lit 9-024, une nouvelle couche de colluvion a été retirée, révélant un troisième amas (locus 9-030). Les pierres de ce lit sont plus grosses et le bord Ouest de l'amas se trouve encore un peu plus à l'Est que celui du locus 9-024. Le ravinement se rétrécit donc.
- 33 Enfin, après avoir retiré le lit de pierres 9-030 et la couche de colluvion sous-jacente, on a mis au jour une surface légèrement concave, très compacte, damée, sur laquelle repose un lit de petits cailloux, tessons et os ; ils ont reçu les numéros de locus 9-033 (60,42-60,07 m) et 9-037 (60,53-60,44 m). Il semblerait qu'on ait atteint ici le fond du ravinement qui a guidé l'érosion et le glissement des lits de pierre successifs.
- 34 Deux fosses coupent cette surface : la première, 9-034 (sommet à 60,04 m/mer), est apparue au Nord de la zone sous les pierres du locus 9-030, dont elle est en partie remplie. Perturbée localement par une racine d'arbre, elle a été fouillée jusqu'à

59,50 m/mer. Ses parois auraient été détruites par l'érosion, ne nous laissant aujourd'hui que la partie basse de la fosse. La deuxième (fosse 9-036, sommet à 60,35/60,25 m) est apparue plus au Sud. Elle était remplie d'un sédiment meuble limoneux brun foncé au nord, sableux rougeâtre au sud, sous lequel sont apparues les pierres du lit sous-jacent 9-030 (fig. 36).

Fig. 36. Secteur 9 : la fosse 9-036 en partie remplie par les pierres du locus 9-030.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-312.

- 35 La situation décrite – succession de couches colluviales dont certaines chargées en pierres de tailles différentes, formant localement des lits plus ou moins étendus – rappelle, naturellement, celle rencontrée durant les recherches précédentes sur le versant Sud du tell, dans le secteur 2. En combinant étude des sédiments, étude du mobilier et datations, on a pu démontrer que ces couches commencent à se mettre en place à cet endroit à partir du Néolithique Final, soit à l'extrême fin du 5^e millénaire av. J.-C., transportant alors des pierres qui devaient appartenir à une structure (enceinte ou systèmes de murs) néolithique. Le colluvionnement n'aurait pas cessé depuis, connaissant simplement des phases plus actives, liées à une érosion plus forte, et des phases de stabilisation, liées à un abandon temporaire des lieux. La première de ces phases d'érosion très dynamiques coïnciderait avec le début du Bronze Ancien (fin du 4^e mill. av. J.-C.)³⁴.

La zone Sud-Est (320-324.180-182)

- 36 Les lits de pierres ne commencent pas dès la paroi sud du secteur. Dans la partie sud-est de celui-ci, après avoir retiré plusieurs passes de colluvions brunâtres, on a mis au jour deux zones de sédiment compact brun-jaune le long de la paroi sud, appelées locus 9-025 et 9-028 (non représentées sur le plan de la fig. 25). Il s'agit visiblement d'une colluvion mêlée à de la terre à bâtir rubéfiée issue d'une couche de destruction proche, qui daterait, d'après le mobilier collecté, de la fin du Néolithique Récent II ou

du Néolithique Final (tout comme la couche de colluvion qui recouvrait les locus 9-013 et 9-027 dans la zone Sud-Ouest : *supra*).

- 37 Sous une partie du locus 9-028 est apparu un amas de fragments céramiques à plat mêlés à des ossements, appelé locus 9-029 (**fig. 37**). Il semblait se prolonger vers le Sud et former plus ou moins un arc de cercle autour de l'angle sud-est du sondage. De cet amas on a pu reconstituer plusieurs vases, datant probablement du Néolithique Récent II (jarre 9368-008 : **fig. 38**, plat creux peint au graphite 9638-011, pot globulaire 9368-012). Immédiatement en-dessous est apparu un autre amas (locus 9-032) qui formait également un arc de cercle, plus franc, et contenait des céramiques et des os, mais aussi des pierres, des fragments de figurines, de parure et du matériel lithique taillé. Il semble qu'il s'agisse des remplissages successifs d'une fosse apparue plus bas (locus 9-038), dont les parties hautes des parois auraient été enlevées par l'érosion. Cela expliquerait pourquoi le dépôt s'étend un peu plus au nord que les contours sous-jacents de la fosse.

Fig. 37. Secteur 9 : amas de céramique (locus 9-029) dans la partie supérieure du remplissage de la fosse 9-038.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-196.

Fig. 38. Secteur 9 : la jarre 9368-008 provenant du locus 9-029, remplissage de la fosse 9-038.



Hauteur conservée 30,5 cm.

EFA/mission Dikili Tash. N1003-04-105.

- 38 La fosse 9-038 et son remplissage étaient coupés par une autre fosse, 9-035, située tout à fait dans l'angle sud-est du sondage. Elle serait comblée d'abord par un sédiment brun assez pauvre en matériel, puis par la colluvion 9-028. À l'intérieur, une autre structure en creux, remplie d'un sédiment meuble rouge et sableux, pourrait représenter un trou de poteau, de date inconnue.

La zone Nord-Est (322-324.191-193)

- 39 Le locus 9-012, découvert en 2019, a été fouillé en deux fois afin d'être observé en coupe. Sa partie Nord recelait deux amas de terre à bâtir rubéfiée avec un pendage général Ouest-Est, séparés par une perturbation postérieure. Sous l'amas le plus au Nord est apparu un sol enduit (locus 9-022), composé d'au moins trois couches d'enduit assez fines, de 3 à 4 mm d'épaisseur, et qui plonge légèrement vers l'est, peut-être entraîné par les lits de pierres voisins (*supra*). Sur ce sol reposait une maquette de vase (9335-004) et une meule (9335-007), desquamée par l'incendie qui a accompagné la destruction. Sur cette meule, une grande jarre était écrasée sur place (9335-003 : **fig. 39**) ; ses parois étaient complètement déformées par l'exposition au feu et ses surfaces portaient des concrétions indiquant une exposition prolongée à des écoulements. La recherche des collages entre fragments n'a pas produit de parties à la forme significative. Le sol 9-022 était beaucoup moins bien conservé sous les amas central et Sud, sous les traits d'un niveau brûlé plan, mais sans traces d'enduit.

Fig. 39. Secteur 9 : le locus 9-012 ; la maquette de vase 9335-004 et les fragments de la jarre 9335-003.



EFA/mission Dikili Tash. N1003-02-099.

- 40 Malgré la petite superficie sur laquelle ils ont été observés (ca. 5 m²), ces vestiges sont très importants pour l'histoire de l'occupation du site, offrant en même temps un très bon exemple des aléas taphonomiques pouvant affecter les dépôts d'un tell. La présence de restes d'un niveau en place à cet endroit paraît, en effet, comme un miracle compte tenu de ce qu'il y a autour : couches de colluvions indifférenciées à l'Ouest et au Nord, ravinement profond et lits de pierres à l'Est. Si la date du NR II se confirme, il s'agirait d'un des niveaux de cette époque les plus bas en termes d'hypsométrie³⁵.

BIBLIOGRAPHIE

DARCQUE *et al.* 2020a

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, René Treuil, Zoï Tsirtsoni, *Dikili Tash, village préhistorique de Macédoine orientale*, vol. II, 2. *Histoire d'un tell : les recherches 1986-2016*, Athènes, École française d'Athènes et Société Archéologique d'Athènes (Recherches franco-helléniques VII / Bibliothèque de la Société Archéologique d'Athènes 331), 2020.

Darcque *et al.* 2020b

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup et Ariadni Ilioglou, « Dikili Tash – 2019 » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [En ligne], Grèce, mis en ligne le 18 décembre 2020, consulté le 23 décembre 2020, <http://journals.openedition.org/baefe/1822>, DOI : <https://doi.org/10.4000/baefe.1822>.

ELSTER 2003

Ernestine Elster, « Tools of the Spinner, Weaver and Mat Maker », in Ernestine Elster, Colin Renfrew (éd.), *Prehistoric Sitagroi: Excavations in Northeast Greece, 1968-1970. Vol. 2 : the Final Report*, Los Angeles, Cotsen Institute of Archaeology at UCLA, 2003, p. 229-251.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI *et al.* 2016

Χάιδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Pascal Darcque, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη. Προϊστορικός Οικισμός Φιλίππων «Ντικιλί Τας», *Πρακτικά της Εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας* 171, 2016, p. 309-317.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI *et al.* 2017

Χάιδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Pascal Darcque, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη. Προϊστορικός Οικισμός Φιλίππων «Ντικιλί Τας», *Πρακτικά της Εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας* 172, 2017, p. 237-246.

Koukouli-Chryssanthaki *et al.* 2019

Χάιδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Pascal Darcque, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη. Προϊστορικός Οικισμός Φιλίππων «Ντικιλί Τας», *Πρακτικά της Εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας* 174, 2017, p. 205-232.

PERELLO, PRÉVOST-DERMARKAR 2018

Bérangère Perello, Sandra Prévost-Dermarkar, « L'architecture en torchis du site de Dikili Tash : nouvelles données de la maison 1 du secteur 6 (V^e millénaire av. n.è.) », in Claire-Anne de Chazelles, Émile Leal, Alain Klein (dir.), *Terre crue : torchis, techniques de garnissage et de finition, mobilier façonné en terre. Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue 4. Actes de la table-ronde internationale de Lattes (Hérault), 23-25 novembre 2016. Montpellier, Montpellier, Éditions de l'Espérou*, 2018, p. 51-56.

SÉFÉRIADÈS 1983

Michel Sfériadès, « Dikili Tash : introduction à la préhistoire de la Macédoine orientale », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 107 (1983), p. 635-677.

SÉFÉRIADÈS 1985

Michel Sfériadès, « Le bâtiment absidal en briques crues de Dikili Tash (Bronze Récent) », in Jean-Louis Huot, Marguerite Yon, Yves Calvet (éd.), *De l'Indus aux Balkans. Recueil à la mémoire de Jean Deshayes*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1985, p. 107-117.

TREUIL 1992

René Treuil (éd.), *Dikili Tash, village préhistorique de Macédoine orientale, I. Fouilles de Jean Deshayes (1961-1975)*, vol. 1, Athènes, EFA, BCH Supplément 24, 1992.

NOTES

1. Voir rapports Darcque *et al.* 2020b et Koukouli-Chryssanthaki *et al.* 2019.
2. Darcque *et al.* 2020b, fig. 1 et 2.
3. Darcque *et al.* 2020b, fig. 1 et fig. 27.
4. Datations réalisées via le dispositif Artémis à Lyon/Saclay, sous la responsabilité de Christine Oberlin.
5. Darcque *et al.* 2020b, § 10-11. Sur les plans, les noms des grands carrés (4 x 4 m) sont inscrits au-dessus de leur ligne de limite Nord.

6. Darcque *et al.* 2020b, § 20 et fig. 18-19.
7. Darcque *et al.* 2020b, § 10-19 et plan fig. 6.
8. Darcque *et al.* 2020b, § 16.
9. Voir Treuil 1992, p. 126-127 et 129 ; voir aussi Elster 2003, p. 231, table 6.1 et p. 232, fig. 6.1 (Sitagroi).
10. Darcque *et al.* 2020a, p. 470.
11. Darcque *et al.* 2020a, p. 461-468 : niveaux 7-8, 7-7 et 7-6.
12. Darcque *et al.* 2020a, p. 453-455. L'unique date ¹⁴C disponible (calibrée à 1385-1135 av. J.-C.) laissait ouverte la possibilité d'une corrélation avec quasiment tous les autres niveaux du Bronze Récent.
13. Contrairement aux autres, le carré IA n'a pas été fouillé.
14. À certains endroits nous avons même retrouvé l'ancien plastique qu'avait utilisé Jean Deshayes pour protéger le sol.
15. Treuil 1992, p. 31 (= cote relative 10,71-10,73 m) et pl. 40. Le mur en question ne porte pas de numéro ni sur la pl. 40, ni dans le texte, mais le plan d'ensemble publié pl. 31 comporte les murs 1 à 5 et 7 à 11, laissant libre le n° 6. D'autre part, nous disposons d'un tapuscrit de J. Deshayes qui désigne clairement ce mur comme le « mur 6 ». Nous proposons donc d'adopter cette dénomination, plutôt que la solution proposée par Séfériadès 1983, p. 669, fig. 68 et Séfériadès 1985, désignant les murs du bâtiment A par le numéro 11.
16. Darcque *et al.* 2020b, § 15 et fig. 10.
17. Treuil 1992, p. 52.
18. Treuil 1992, pl. 40.
19. Non représentés sur le plan de la fig. 7, mais indiqués sur le plan schématique d'ensemble Darcque *et al.* 2020b, fig. 2 ; détail dans Darcque *et al.* 2020a, p. 454 : fig. 7-4.
20. Voir *supra*, note 12.
21. L'intérieur des fosses a été descendu sur une profondeur de 5-10 cm environ, afin d'avoir un aperçu net de leur contour et du contact avec le sol environnant, mais aucune fosse n'a été fouillée jusqu'au fond. On ne voulait, en les vidant, mettre en péril la conservation du sol, déjà très mauvaise à cause des grands terriers dans la partie Nord.
22. Darcque *et al.* 2020b, § 17 et fig. 17 (locus 7-085). Malheureusement, l'analyse des échantillons prélevés en 2019 n'a pas pu se faire, à cause de problèmes liés à la crise sanitaire.
23. Darcque *et al.* 2020b, § 14 (avec références aux opérations antérieures) et fig. 7 à 9.
24. Treuil 1992, p. 52, note 69 et pl. 173d.
25. Treuil 1992, pl. 41. L'interprétation comme autels était surtout défendue dans deux articles par M. Séfériadès (1983, p. 670-672 et 1985, p. 113-117) ; mais dans la publication définitive, R. Treuil se montrait beaucoup plus sceptique : Treuil 1992, p. 56-57. Conservées jusqu'à présent au Musée de Philippes, ces structures ont été transférées cet été à la réserve archéologique du site, afin d'être à nouveau restaurées et étudiées.
26. Le deuxième, fragmentaire, pourrait avoir été légèrement déplacé déjà au moment de la découverte.

27. Darcque *et al.* 2020b, § 33 et fig. 27, 33, 34.
28. L'essentiel du travail a été fait, comme en 2019, avec une petite pelle conduite par Stavros Papadopoulos. Nous avons eu recours, ponctuellement, à une machine un peu plus grande conduite par Dimitrios Photiadis.
29. Le centre du côté Sud a été gardé comme rampe d'accès pour les machines.
30. Pour la définition globale de ces termes à Dikili Tash, voir Darcque *et al.* 2020a, p. 617-619 (avec références aux autres chapitres), et p. 601, tabl. 9-1.
31. Darcque *et al.* 2020a, p. 331-353. Le démontage du locus 9-013 apportera des informations à ce propos, puisque, si des fragments de murs y sont découverts, cette hypothèse d'étage sera obsolète : en effet, l'étage chute avant les murs.
32. Voir Koukouli-Chryssanthaki *et al.* 2016, p. 311 ; Koukouli-Chryssanthaki *et al.* 2017, p. 238-240 et fig. 1 à 4 ; Perello, Prévost-Dermarkar 2018.
33. Pour les fosses de ces périodes dans le secteur 6, voir Darcque *et al.* 2020a, p. 395-404 (Néolithique Final) et p. 412-429 (Bronze Ancien).
34. Darcque *et al.* 2020a, p. 49-97.
35. Voir réflexions exprimées Darcque *et al.* 2020b, § 33, concernant l'organisation de l'habitat en terrasses. Le vase 9313-006 qui avait été rapproché du locus 9-012 en 2019 (plat creux du Néolithique Récent II : *ibid.*, fig. 32) pourrait ne pas lui appartenir finalement, puisqu'il a été trouvé à l'Ouest de l'amas central, dans une zone où aucun sol n'a été vu.

INDEX

Thèmes : EFA

Année de l'opération : 2021

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, [26678/pcrtWZ1Q76vmrn](https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWZ1Q76vmrn),
Bronze récent

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPEkp3Yydb2>

AUTEURS

PASCAL DARQUE

CNRS, ArScAn UMR 7041

HAÏDO KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI

éphore émérite, Kavala

DIMITRA MALAMIDOU

Éphorie des Antiquités de Serrès

ZOÏ TSIRTSONI

CNRS, ArScAn UMR 7041

PAUL BACOU

université de Paris 1

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

PASCAL DARCQUE

CNRS, ArScAn UMR 7041

HAÏDO KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI

éphore émérite, Kavala

DIMITRA MALAMIDOU

Éphorie des Antiquités de Serrès

ZOÏ TSIRTSONI

CNRS, ArScAn UMR 7041